

REUNION COMMISSION DEPARTEMENTALE DE GYMNASTIQUE FEMININE DES VOSGES (CDGF88)

Date : 26 juin 2022

Heure : 10h à 12h30

Destinataires : membres de la CDGF88 et clubs de GF du CD88

| | |
|------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Membres présents | Marline GEHIN, Mantsy MANGEOLLE, Elodie BORNE, Aurélie DANNER, Yann EVRARD, Andréa FERREIRA, Laurent MAISETTI |
| Membres absents | Carine HUIN, Amélie CADET, Elodie DANNER, Sonia LALLEMAND, Armelle RANSON, Ophélie STORZ |

1 BILAN DE LA SAISON 2021-2022

1.1 FORMATION ENCADREMENT

1.1.1 AF1 GYM FEMININE

La formation a eu lieu du 13 février au 18 février 2022 à Mirecourt.

Formatrice : Sarah MESSADI et Andréa FERREIRA.

13 stagiaires inscrites : 10 des Vosges (3 d'Epinal, 4 de Bruyères, 3 de Mirecourt), 1 de la Meuse (Montmedy) et 2 du Bas-Rhin (Indisheim).

La formation s'est bien passée avec des stagiaires motivées.

1.2 STAGE DE PERFECTIONNEMENT DES GYMS

Bilan positif autant pour les entraîneurs que pour les gymnastes pour les 3 stages de perfectionnement qui ont été proposés :

- Dimanche 19 décembre : pour les Poussines de niveau 4^{ème}/5^{ème} degré.
10h-16h à Remiremont.
18 gyms / 8 cadres. Préparé par Aurélie DANNER et Laurent MAISETTI
- Mercredi 22 décembre : pour les Aînées et Jeunes niveau 6^{ème} degré et +.
9h30-16h30 à Epinal.
17 gyms / 4 cadres. Préparé par Sarah MESSADI et Armelle RANSON

Beaucoup de différence de niveau entre celles qui perfectionnent les éléments et celles qui commencent seulement à les aborder.

Privilégier un dimanche pour la saison prochaine car le mercredi a posé des problèmes de disponibilité pour certains entraîneurs.

- Dimanche 06 février : pour les Aînées et Jeunes niveau 4^{ème}/5^{ème} degré.
9h30-16h30 à Epinal.
41 gyms / 14 cadres. Préparé par Sarah MESSADI et Andréa FERREIRA

Beaucoup d'inscription. C'est le niveau le plus représenté dans les clubs.

Pour la saison 2022-2023, nous proposerons :

- un stage de perfectionnement Poussines niveau 4^{ème}/5^{ème} degré
- un stage de perfectionnement A-J niveau 6^{ème} degré (confirmés) - catégorie 1
- un stage de perfectionnement A-J niveau 5^{ème} degré-6^{ème} degré (débutant)

Andréa remettra à jour les programmes des stages de perfectionnement.

1.3 COMPETITIONS

Le montant des droits d'engagement des compétitions par équipes sera revu avec le CD88. Pas assez élevé pour couvrir tous les frais, notamment la prise en charge des repas juges.

Toutes les compétitions se sont bien déroulées. Très bonne organisation matérielle des clubs.

1.3.1 COUPE DES JEUNES

Encore quelques questions de jugement le jour de la compétition et des erreurs de lecture du règlement par les entraîneurs.

Le règlement est à revoir pour clarifier ces points.

1.3.2 LIBRES POUSSINES

La grille des éléments à la table de saut est à revoir car les anciens sauts du Programme Fédéral 2021 y figurent mais ne sont plus travaillés dans les clubs et les pénalités de ces sauts n'existe plus dans le PF 2022, pour les juges.

1.3.3 ETOILES AINEES ET JEUNESSES

Application du nouveau règlement cette année.

Le but était principalement de ne plus voir des mouvements de barres en 6^{ème} ou 5^{ème} degré qui n'étaient pas maîtrisés par les gymnastes et qui impliquait donc un jugement long et fastidieux. L'ancien règlement imposait à ces gymnastes de réaliser un 6^{ème} ou 5^{ème} degré en barres pour pouvoir réaliser du 6^{ème} ou 5^{ème} degré aux autres agrès.

Le but est atteint car le jugement aux barres a été beaucoup plus fluide avec des mouvements de barres qui correspondaient au niveau réel des gymnastes sans les empêcher de réaliser du 6^{ème} ou 5^{ème} degré aux autres agrès. Pour les gymnastes de niveau inférieur, cela leur permet également de réaliser les degrés correspondant à leur niveau, sans contrainte.

1.3.4 DEPARTEMENTAL AINEES ET JEUNESSES PAR EQUIPES

Au vue de la répartition des équipes dans les différentes catégories proposées, quelques modifications seront apportées pour la saison prochaine.

La compétition est maintenue sur 1 seule journée pour la saison prochaine mais si le nombre d'équipe inscrite augmente en 2023, il faudra peut-être envisager, à l'avenir, de faire la compétition sur le samedi après-midi + dimanche.

Pour rappel : les clubs qui participeront aux championnats National par équipes F-F1-F2 ou F3 devront obligatoirement participer au régional Grand-Est par équipes afin de faire valider leur inscription au championnat National par équipes.

1.3.5 BADGES POUSSINES

Pas de remarque.

1.3.6 DEPARTEMENTAL EQUIPES POUSSINES

Pas de remarque.

1.3.7 QUOTAS DE JUGES

Les compétitions se sont bien déroulées au niveau du jugement mais en amont ce celles-ci, parfois, Mantsy a rencontrée des difficultés pour constituer des jurys de qualité.

Des modifications seront apportées pour essayer de supprimer ces difficultés :

- Libres Poussines

Il sera demandé, comme pour la Coupe des Jeunes, uniquement des juges confirmés afin de pouvoir constituer des jurys de qualité.

Le quota de juge sera modifié : 1 juge pour 5 gyms (au lieu de 6 gyms).

- Limitation du nombre de juge J1 avec examen

Mantsy souhaiterait limiter le nombre de juge J1 dans les quotas car certains clubs n'inscrivent QUE des J1. Elle a donc dû rechercher des juges J2 disponibles et non inscrit pour pallier à ce problème et pouvoir constituer des jurys de qualité.

Il sera demandé qu'au moins 50% du quota de juge, soit représenté par des juges confirmés. Le 1^{er} juge inscrit doit donc obligatoirement être un juge J2 minimum.

Exemple 1 : si le club a besoin d'1 seul juge, le juge inscrit devra être un juge J2 minimum.

Exemple 2 : si le club a besoin de 2 juges, il doit y avoir un juge J2 minimum inscrit. Le second juge peut être un juge J1.

- Juge pour le mouvement d'ensemble

Mantsy souhaite également que chaque club forme au moins 1 juge "ensembles" car à ce jour, nous avons très très peu de juges formés dans les Vosges.

Question des membres de la CDGF88 : comment être reconnus juges "ensembles" ?

il y a 3 formations spécifiques à suivre puis passer une validation pour être reconnus juges "ensembles".

- Juge supplémentaire

Mantsy et moi, incitons les clubs, pour chaque compétition et dans la mesure de leur possibilité, à inscrire des juges supplémentaires qui seraient disponibles (même si le quota du club est déjà rempli). Afin de répondre à la demande d'autres juges qui souhaiteraient se former sur d'autres agrès ou sur le 6^{ème} degré. Cela permettrait d'augmenter les possibilités et le niveau de nos juges.

2 MISE A JOUR DES REGLEMENTS DE COMPETITIONS

2.1 COUPE DES JEUNES

Résumé rapide des réponses reçues via le formulaire en ligne qui avaient été envoyé aux entraîneurs et juges. Plusieurs réponses reçues et toutes les réponses sont constructives.

Une réunion spécifique pour la mise à jour du règlement sera programmée. Puis si besoin, 1 réunion en visio pour revoir certains points et une dernière réunion pour finaliser.

Les réponses du formulaire seront envoyées aux membres de la CDGF88 avant la réunion afin qu'ils puissent en prendre connaissance. Il sera demandé aux membres qui souhaitent participer à cette réunion de réfléchir aux modifications, en amont de la réunion, afin d'être plus efficace.

2.2 LIBRES POUSSINES

Après discussions, modification de la grille des éléments à la table de saut :

| | Trampoline | Tremplin double ou trampo-tremp | Tremplin simple |
|----------------------------------|------------|---------------------------------|-----------------|
| 2 ^{ème} degré Poussines | 0.5 | 1 | |
| Rondade | 3 | 4 | 5 |
| Lune | 5 | 6 | 7 |
| Lune ½ vrille | 7 | 8 | 10 |
| ½ tour + ½ tour (pétrick) | 7 | 8 | 10 |

A noter : le tremplin simple est autorisé devant le trampoline.

Comme indiqué précédemment, il sera demandé uniquement des juges confirmés et le quota de juge sera modifié à 1 juge pour 5 gyms.

2.3 DEPARTEMENTAL AINEES ET JEUNESSES PAR EQUIPES

Aînées : la catégorie C4 sera supprimée car aucune inscription dans cette catégorie.

Jeunesses : la catégorie C2 sera supprimée. Les inscriptions se feront en C1, C3 et C4.

2.4 AUTRES COMPETITIONS

Pas de changement du règlement pour les autres compétitions.

3 EBAUCHE DU CALENDRIER PREVISIONNEL 2022-2023

Une ébauche du calendrier 2022-2023 a été faite.

Les dates des compétitions nationales n'ayant pas encore été transmises au moment de notre réunion, les dates des compétitions départementales ainsi que les dates des stages de perfectionnement que nous avons fixées restent soumises à modification. Lorsque les dates nationales seront transmises par la Commission Nationale de Gym Féminine (CNGF), le calendrier sera ajusté si besoin, puis diffusé aux clubs.

Ensuite, un email sera adressé à tous les clubs pour candidater à l'organisation des compétitions et stage de perfectionnement.

Comme chaque année, le Challenge Villemin sera mis en place et géré par la Raonnaise de Raon l'Etape. La date reste à définir.

Les clubs du CD54 et CD55 seront invités à participer à la coupe des Jeunes.

Les clubs du CD54 et CD55 seront invités à participer au départemental Poussines, si la salle qui accueille la compétition en a la capacité matérielle.

3.1 AF1 - MIRECOURT

Il devrait avoir lieu du dimanche 16 avril au vendredi 21 avril 2023 à Mirecourt.

Cette année, la formation a été placée en avril afin de donner la possibilité à Andréa de se former à la "formation de formateur" en début de saison et qu'elle puisse être formatrice stagiaire sur l'AF1 pour valider son diplôme. Il faudra donc 2 autres formatrices disponibles pour pouvoir organiser l'AF1.

La formation de formateur ayant été annulée une 1^{ère} fois, nous espérons que d'autres dates soient proposées par la FSCF afin qu'Andréa puisse poursuivre son cursus de formation.

3.2 STAGE A DESTINATION DES ENTRAINEURS

1 journée en octobre 2022 avec Andréa et Sarah. Une partie théorique puis une partie pratique en salle (déroulé du stage précisé dans un précédent compte-rendu de la CDGF88). Andréa et Sarah proposeront de travailler sur des éléments de niveau 4^{ème}/5^{ème} degré, qui représente le plus, le niveau du département.

Après discussion, Yann proposera à Jacques d'organiser un stage qui s'adressera aux entraîneurs et qui pourrait se dérouler lors de la formation FIG, en novembre à Toul. Le niveau des éléments serait donc la catégorie 1 (tsuck, vrille, etc). Yann souhaiterait en plus, y ajouter un stage de perfectionnement pour les gymnastes et une partie pratique en salle pour les juges.

4 DIVERS

4.1 SECRETARIAT DE COMPETITIONS

Suite à la proposition de 2 bénévoles, le secrétariat de compétition devrait être géré par la CDGF88 à partir de la saison 2022-2023.

Ces 2 personnes ne font pas partie de la CDGF88 mais apporteront leur aide bénévole sous la supervision du responsable de la CDGF88 et/ou du responsable de la compétition.

Les fichiers Excel type pour la saisie de notes individuelle seront envoyés à Aurélie pour figer la mise en page afin d'avoir un fichier homogène pour toutes les compétitions individuelles.

4.2 REGIONAL GRAND-EST PAR EQUIPES

La Commission Régionale Mixte de Gymnastique (CRMG) a mis à jour le règlement de la compétition pour 2023 (ce nouveau règlement a été transmis par email à tous les clubs).

La modification apportée : **pas de juge = pas de compétition !**

Des membres de la CDGF88 souhaitent évoquer le régional 2022 :

- incompréhension face au comportement de certains juges (remarque envers le niveau des gyms, remarque envers les entraîneurs, etc).

- les juges présents au débriefing de fin de compétition, ont eu le sentiment de se faire sermonner.

- communication en amont de la compétition (horaires, info repas, etc)

Après échanges avec Yann EVRARD, responsable de la CRMG, il a pris note de ces remarques et essaiera de faire le nécessaire pour améliorer les choses.

4.3 FEUILLE DE NOTES

Le renouvellement du stock de certaines feuilles de notes sera revu avec le CD88.

4.4 RESPONSABLE JUGE CDGF88

Mantsy prendra une "année sabbatique" en 2023 pour s'occuper de ses enfants et reviendra en 2024. En son absence, Ophélie STORZ, responsable juge adjointe de la CDGF88, prendra le relai, jusqu'au retour de Mantsy.

4.5 IMPRESSION PROGRAMME FEDERAL 2023

C'est le mouvement d'ensemble Jeunesses qui change en 2023. Seules quelques feuilles seront à modifier dans le PF 2023. L'impression du PF ne sera donc pas renouvelée la saison prochaine. Les clubs pourront imprimer eux-mêmes les quelques feuilles à modifier.

Lors de cette réunion de la Commission Départementale de Gym Féminine des Vosges (CDGF88), toutes les décisions ont été prises à la majorité des membres présents.

Prochaine réunion de la CDGF88 : le dimanche 25 septembre 2023

Marline GEHIN,
Responsable Commission Départementale Gym Féminine 88

